



Centre de Loisirs de Brizeaux Élémentaire

Mercredis de Janvier et Février 2023

de 13h30 à 14h Accueil
 de 14h à 16h Temps calme / activités
 de 16h à 16h30 Goûter
 de 16h30 à 18h30 Garderie

	Mercredi 4 Janvier	Mercredi 11 Janvier	Mercredi 18 Janvier	Mercredi 25 Janvier	Mercredi 1 ^{er} Février	Mercredi 22 Février
Pôle Sport	Grand jeu : Poule/Renard/vipère	Parcours multisport : Tchoukball	Parcours multisport : Pétanque	Grand Jeu : Le Carré Magique	Grand Jeu : La thèque	Parcours multisport : Tournoi Tennis de Table
Pôle Manuel	Création : « Ma carte de vœux »	Atelier bricolage : « Création d'animaux »	Création : Fabrication de ma couronne	Atelier Origami Party	Création : « Mes créa en plastique fou »	Atelier bricolage : « Mon avion »
Pôle Pré-ado	Echange temps fort	Sortie écolo	Atelier Cuisine : « Ma galette des rois et des reines »	Sortie : Terra Aventura Magné	Sortie : Musée numérique MICRO-FOLIE	Atelier Cuisine : « Mes croissants chocos »



Centres de Loisirs
2022 – 2023
Ville de Niort

Centre de Loisirs de Brizeaux Élémentaire

Mercredis de Janvier et Février 2023

HORAIRES D'ACCUEIL

13H30-14H / 16H30-18H30

(18H30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnels où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone).

N°05 49 33 59 70

Objectifs éducatifs généraux

Ville de NIORT

PEDT 2019-2022

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

- Accompagner les dispositifs de soutien à la scolarité
- Favoriser des actions de soutien à la parentalité



**Aucun médicament ne sera
donné sans ordonnance
médicale**

**Ne pas hésiter à nous signaler
le moindre problème**